

Décision

Générale

colonial

Décision n° 702 révoquant de ses fonctions l'akel walde Hammadi.

n° 702

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1844

Vu la décision n° 422 en date du ? avril 1946 nommant Walde Hammadi Aïdahis, akel de la tribu Galaël, fraction Houmballou, au cercle de Dikhil

Vu le rapport n° 166 en date du 20 mai 1947, du commandant de cercle de Dikhil,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est révoqué de ses fonctions, l'akel Walde Hammadi Aïdahis, pour compter du 1er juillet 1947. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, communiquée et, publiée partout où besoin sera.

Le Gouverneur. P.-H. SIRIEX.